



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 14/10/2020

Reçu en préfecture le 14/10/2020

Affiché le

ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_15-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **1 octobre 2020**

Compte rendu affiché le **7 octobre 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **25 septembre 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Yvan MARGUE, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, David LAÏB, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Christine JACOB à Muriel LECERF

Membres absents :

Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI

Objet :

Subventions aux associations

V_DEL_201001_15

Rapport de Madame MOSTEFAOUI

Mesdames, Messieurs,

Lors du conseil municipal du 23 juillet 2020, nous avons soumis au vote l'octroi de la majeure partie des subventions destinées à soutenir les projets associatifs menés sur la ville en 2020. Ce vote découlait de l'examen des dossiers de demande remis par les associations à l'automne 2019 et destinés à financer leurs projets sur 2020.

Le contexte de crise sanitaire a modifié le fonctionnement institutionnel normal des collectivités. Néanmoins pour mémoire, afin d'assurer la continuité d'action des associations et de leur éviter des difficultés de trésorerie, le conseil municipal du 18 décembre 2019 avait voté un premier acompte de subvention pour l'année 2020, puis un deuxième acompte voté lors du conseil municipal du 20 mai 2020.

En cette rentrée, des associations ont sollicité le soutien de la ville, en raison de bouleversement de leurs activités et des difficultés engendrées par le contexte sanitaire.

Ainsi, l'association Planètes Sciences Auvergne Rhône-Alpes est confrontée à l'annulation de nombreuses prestations engendrant une perte de recettes importantes sur l'année 2020, alors que les charges et les coûts salariaux demeurent en grande partie.

Par rapport à l'année passée, les prestations dans le cadre du périscolaire passe d'une recette de 6 374 euros en 2019 à 2 226 euros en 2020. De la même manière, les recettes d'animations scolaires chutent de 5 595 euros en 2019 à 935 euros en 2020. Des incertitudes demeurent quant aux reconductions de financement avec d'autres partenaires, notamment dans le cadre d'activités dans les collèges (5 000 euros).

L'association Multi Services Développement doit faire face à une forte baisse de revenus et à une augmentation des charges spécifiques liées à la situation sanitaire. Le dispositif d'Atelier et Chantier d'Insertion (ACI), qui permet de faciliter une insertion sociale et professionnelle durable des Vaudais, s'en trouve fortement impacté.

L'association est confrontée à une perte d'exploitation liée aux mois de confinement, puis à une reprise lente, et à des dépenses exceptionnelles, notamment :

- l'aménagement des véhicules ACI pour la séparation physique des places ;
- l'équipement des bureaux d'accueil et d'entretien avec des séparations plexiglass ;
- l'acquisition de thermomètres infrarouge pour chaque équipe ;
- l'équipement continu en visières, masques, gel hydroalcoolique et gants pour tous les salariés permanents et en contact avec le public ;
- la fourniture sur tous les sites d'intervention de matériels et de produits désinfectant ;
- l'investissement dans l'aménagement du système d'information (téléphonie, PC portable, mise en réseau).

La période de confinement a mis l'association Pépinière Carco en fragilité financière, puisque son activité s'est arrêtée et que l'association n'a pas pu faire entrer de nouvelles jeunes entreprises « Pépins ». A cela s'ajoute le maintien des charges fixes incompressibles et les difficultés liées aux impayés des Pépins dans ce contexte.

S'agissant du centre social Le Grand Vire, sa demande concerne le développement du pôle adultes-familles. Pour mémoire, la Ville avait accompagné le centre social dans son activité d'arts plastiques, via une mise à disposition d'un intervenant. Le centre social souhaite maintenir cette activité et la Ville contribue à soutenir cette action.

Aussi et afin de permettre à ces associations de poursuivre leurs actions et assurer la continuité de leur fonctionnement, nous proposons d'attribuer les subventions dans le tableau ci-dessous.

Association	Projet	Montant subvention
Planète Sciences Auvergne Rhône-Alpes	Contexte COVID : pertes de recettes importantes pour l'association dû à l'arrêt des prestations périscolaires et animations scolaires.	10 000
Multi Services Développement	Contexte COVID : pertes d'exploitation liées au confinement, dépenses exceptionnelles (aménagement des bureaux, des véhicules et du système d'information, équipement des salariés).	9 000
Pépinière Carco	Contexte COVID : pertes de recettes dû aux impayés et problèmes de dettes sociales.	6 500
Centre social Le Grand Vire	Développement du pôle adultes-familles (animation arts-plastiques).	10 000
Total		35 500

En conséquence, je vous propose :

- ▶ d'approuver le tableau des subventions aux associations 2020 .

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu les demandes des associations ;

Considérant l'intérêt de soutenir les associations dans leurs actions et d'assurer la continuité de leur fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 1^{er} octobre 2020 par Madame Myriam MOSTEFAOUI, sixième adjointe, déléguée à la Vie associative et au Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;

Après avoir délibéré, décide :


- ▶ d'approuver le tableau des subventions aux associations 2020 ci-dessous .

Association	Projet	Montant subvention
Planète Sciences Auvergne Rhône-Alpes	Contexte COVID : pertes de recettes importantes pour l'association dû à l'arrêt des prestations périscolaires et animations scolaires.	10 000
Multi Services Développement	Contexte COVID : pertes d'exploitation liées au confinement, dépenses exceptionnelles (aménagement des bureaux, des véhicules et du système d'information, équipement des salariés).	9 000
Pépinière Carco	Contexte COVID : pertes de recettes dû aux impayés et problèmes de dettes sociales.	6 500
Centre social Le Grand Vire	Développement du pôle adultes-familles (animation arts-plastiques).	10 000
Total		35 500

Nombre de suffrages exprimés : 37

Votes Pour : 37

Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 1

Envoyé en préfecture le 14/10/2020
Reçu en préfecture le 14/10/2020
Affiché le 
ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_15-DE

Ainsi fait et délibéré le jeudi 01 octobre 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY